

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 4 novembre 2020 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

-
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée
- Mme Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de L'Ancienne-Lorette
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec (partie de séance)
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume
- Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier
- Est absent: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec

Ouverture de la séance

À 10 h 31, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés 2020-029 en date du 26 avril 2020 et 2020-074 en date du 2 octobre 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

De plus, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19*, la période de questions des citoyens habituellement présents à la séance a été remplacée par une période de questions par courriel.

CA-2020-0469

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,
appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0470

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération tenue le 21 octobre 2020

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 21 octobre 2020, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période d'intervention des membres du conseil

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

Adoption des résolutions

CA-2020-0471

Adjudication de contrats pour la fourniture de roulements, de joints d'étanchéité, de chaînes d'entraînement et de roues dentées pour les unités du parc véhiculaire (Appel d'offres public 74128) - AP2020-683 (Ra-2229)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour la fourniture de roulements, de joints d'étanchéité, de chaînes d'entraînement et de roues dentées pour les unités du parc véhiculaire, à compter de la date d'adjudication, pour une période de quatre ans, conformément à la demande publique de soumissions 74128 et selon les prix unitaires de leur soumission respective, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : *General Bearing Service inc.*, pour une somme estimée à 195 559,52 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 18 juin 2020;
- Lot 2 : *Motion Industries (Canada) inc.*, pour une somme estimée à 99 878,28 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 18 août 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0472

Approbation des taux et tarifs relatifs au transport de la neige et de la glace par les camionneurs privés pour la saison hivernale 2020–2021 - Entente entre la Ville de Québec et *Les Transporteurs en vrac (Région 03) inc.*, *Les Transporteurs en vrac Chauveau-Québec inc.*, *Les Transporteurs en vrac de Sainte-Foy inc.* et *Les Transporteurs en vrac de Montmorency inc.*, relative à un service de répartition des besoins en camions pour le transport de la neige de la ville et de la fourniture de camions, pendant la saison hivernale 2020–2021 (Dossier 74513) - [AP2020-692](#) (Ra-2229)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approuver les taux et tarifs de transport de neige et de glace pour la saison hivernale 2020-2021, tel que mentionné à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec, *Les Transporteurs en vrac (Région 03) inc.*, *Les Transporteurs en vrac Chauveau-Québec inc.*, *Les Transporteurs en vrac de Sainte-Foy inc.* et *Les Transporteurs en vrac de Montmorency inc.*, relative à un service de répartition des besoins en camions pour le transport de la neige de la ville et de la fourniture de camions, pendant la saison hivernale 2020-2021, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° d'autoriser le directeur du Service des approvisionnements à signer ladite entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0473

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de raccords, d'adaptateurs, d'accouplements rapides et de boyaux hydrauliques (Appel d'offres public 74245) - [AP2020-711](#) (Ra-2229)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Motion industries (Canada) inc.*, le contrat pour la fourniture de raccords, d'adaptateurs, d'accouplements rapides et de boyaux hydrauliques, à compter de la date d'adjudication, pour une durée de 4 ans, pour une somme estimée à 955 992,76 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74245 et aux prix unitaires de sa soumission du 25 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0474

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de potences elliptiques droites (PEP200518) (Appel d'offres public 74211) - AP2020-712 (Ra-2229)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adjuger, à 9411-8296 *Québec inc. (ALU MC3)*, le contrat pour la fourniture de potences elliptiques droites (PEP200518), du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74211 et au prix unitaire de sa soumission du 18 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0475

Troisième avenant au bail entre la Ville de Québec (locataire) et la Société en commandite Dominion Corset (locateur), relatif à la location d'espaces de bureaux situés au 295, boulevard Charest Est à Québec, arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2020-559 (CT-DE2020-559) — (Ra-2229)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la modification du bail par un troisième avenant, en vertu duquel la *Société en commandite Dominion Corset* (locateur), loue à la Ville de Québec (locataire), des espaces de bureaux, pour lesquels des coûts supplémentaires liés à l'occupation temporaire du deuxième étage d'une somme de 38 467,65 \$, plus les taxes applicables, et à des améliorations locatives d'une somme de 134 513,36 \$, plus les taxes applicables, dont une somme de 79 893,20 \$, déjà autorisée en vertu de la résolution CA-2019-0345, sont requis, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit troisième avenant joint au sommaire décisionnel;

2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ce même troisième avenant au bail.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0476

Modification de la *Politique de gestion de la fermeture de certains dossiers de perception de la cour municipale* - [AJ2020-023](#) (Ra-2230)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de modifier la *Politique de gestion de la fermeture de certains dossiers au Service du greffe de la cour municipale* conformément à la version jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle arrive à la séance. Il est 10 h 35.

CA-2020-0477

Renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines *VIP*, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (Dossier 42418) - [AP2020-737](#) (CT-2503760) — (Ra-2230)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de renouveler le contrat adjudgé à *DLGL Bureau d'affaires ltée*, pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines *VIP*, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, conformément à sa proposition et selon la répartition suivante, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes :

- Maintenance du progiciel : 149 426,64 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- *T.S.O. (Transfert Support Operationnel)* : 105 750 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Soutien à la production : 124 500 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du contrat pour le soutien et l'entretien annuel des logiciels et progiciels *Unicité, Constat Express* et *Genero*, pour le Service des affaires juridiques - Cour municipale, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (Dossier 46606) - AP2020-739 (CT-2503716) — (Ra-2230)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de renouveler le contrat adjugé à *PG Solutions inc.*, pour le soutien et l'entretien annuel des logiciels et progiciels *Unicité, Constat Express* et *Genero*, pour le Service des affaires juridiques - Cour municipale, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (Dossier 46606), pour une somme de 178 447 \$ (plus TPS et TVQ applicables), et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Entente entre la Ville de Québec et 2 Degrés, relative au versement d'une subvention, pour une période de trois ans, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Mise en place et déploiement de 2 Degrés, incubateur en technologies propres* - DE2020-613 (CT-DE2020-613) — (Ra-2230)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'approuver une somme maximale de 600 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Mise en place et déploiement de 2 Degrés, incubateur en technologies propres*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 2 Degrés, relative au versement d'une subvention maximale de 600 000 \$, pour une période de trois ans, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0480

Avenant 2020-2 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, dans le cadre du *Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19* - **DE2020-688 (Ra-2230)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant 2020-2 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, dans le cadre du *Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19*, selon les termes et conditions dudit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0481

Approbation du *Règlement N° 388 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 37 364 100 \$ concernant l'acquisition de 30 véhicules 40 pieds hybrides du Réseau de transport de la Capitale* - **FN2020-050 (Ra-2230)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver le *Règlement N° 388 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 37 364 100 \$ concernant l'acquisition de 30 véhicules 40 pieds hybrides du Réseau de transport de la Capitale*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0482

Approbation du *Règlement N° 389 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 5 M \$ concernant le maintien des infrastructures du Réseau de transport de la Capitale* - **FN2020-051 (Ra-2230)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'approuver le *Règlement N° 389 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 5 M \$ concernant le maintien des infrastructures du Réseau de transport de la Capitale*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0483

Entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'*Alliance de l'industrie touristique du Québec* pour des mandats délégués à l'*Office du tourisme de Québec* pour la saison automnale 2020 - **OT2020-011 (Ra-2230)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Alliance de l'industrie touristique du Québec* pour la saison automnale 2020, pour des mandats délégués à l'*Office du tourisme de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0484

Confirmation de la contribution financière de la Ville de Québec à l'*Office municipal d'habitation de Québec*, pour le renouvellement de l'entente de gestion du supplément au loyer 8456, du 1^{er} janvier 2021 au 31 mars 2025 - **OM2020-005 (Ra-2230)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser, à même la subvention annuelle accordée à l'*Office municipal d'habitation de Québec*, le versement de 10 % à l'*Office municipal d'habitation de Québec*, à titre de contribution relativement aux 684 unités de logement prévues à l'entente de gestion 8456 pour le supplément au loyer, et ce, jusqu'au 31 mars 2025, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025, par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0485

Addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Alain Perron (ID. 006029) à titre de directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - **RH2020-859 (CT-RH2020-859) — (Ra-2230)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Alain Perron (ID. 006029), directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou (D081) (poste no 34582), afin de modifier sa rémunération, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit addenda joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0486

Entente entre la Ville de Québec et la ministre de la Sécurité publique, relative au versement d'une aide financière pour le financement de mesures visant à soutenir les clientèles vulnérables - SC2020-003 (Ra-2231)

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la ministre de la Sécurité publique, relative au versement d'une aide financière de 100 000 \$ pour le financement de mesures visant à soutenir les clientèles vulnérables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° un ajout budgétaire au montant de 100 000 \$ et de son affectation à des projets liés aux mesures visant à soutenir les clientèles vulnérables.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0487

Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le boulevard René-Lévesque Ouest - Arrondissement de La Cité-Limoilou - TM2020-246 (Ra-2231)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver des modifications aux règles portant sur le stationnement, concernant le boulevard René-Lévesque Ouest, sur le côté nord, sur le tronçon compris entre l'avenue Joffre et l'avenue Louis-Fréchette, pour lequel les normes suivantes sont prescrites :

« À partir d'une distance de 31 m à l'ouest de l'avenue Joffre, en direction ouest, sur une distance de 7 m, un débarcadère à l'usage des véhicules routiers est prescrit, de 8 h à 21 h ».

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Adoption de règlements

CA-2020-0488

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux voies réservées aux cyclistes sur certaines voies de circulation, R.A.V.Q. 1346 - TM2020-129 (Ra-2227)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux voies réservées aux cyclistes sur certaines voies de circulation, R.A.V.Q. 1346.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0489

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse dans certaines rues, R.A.V.Q. 1356 - TM2020-124 (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse dans certaines rues, R.A.V.Q. 1356.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Aucune question n'a été posée par courriel.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 41.

Steeve Verret
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad